

F042 Développement de l'enseignement artistique via l'élaboration d'un schéma directeur

Programmation

| |
|---|
| Périmètre |
| EPT Grand-Orly Seine Bièvre |
| Exigence |
| Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e |
| Objectifs |
| Afin d'accompagner le développement des pratiques artistiques et de répondre aux besoins exprimés par la population, un dispositif d'évaluation de la politique publique de l'enseignement artistique est engagé à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, dans la perspective du renouvellement des projets d'établissements entre 2020 et 2021 et l'ambition de développer un projet de réseau des conservatoires de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Dans ce cadre, le réseau des conservatoires se constitue progressivement depuis 2016. |
| Description de l'action |
| Il s'agira d'interroger les objectifs actuels, les réussites et les marges de progrès, puis de définir des orientations conformes aux orientations politiques des villes, et notamment concernant : <ul style="list-style-type: none"> • la proposition de parcours d'excellence ; • l'éducation artistique et culturelle ; • l'accès au plus grand nombre et aux publics éloignés ; • la complémentarité de l'offre au sein du réseau ; • la diversité des disciplines ; • l'offre de diffusion proposée par les établissements. <p>La prise en compte du contexte général, les attentes des publics, les pratiques pédagogiques seront autant d'éléments pris en compte dans ce schéma.</p> |
| Pilotage |
| L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes Compétence : EPT pour les équipements transférés, communes pour les équipements non transférés |
| Partenaires |
| Ministère de la culture Départements de l'Essonne et du Val de Marne Région Ile-de-France Académie de Versailles Association culturelles |
| Temporalité |
| Court terme |
| Action en lien |
| |